

**Assemblée communale de la
Commune mixte de Crémines
Jeudi 9 décembre 2010 à 20h15 à la halle de
gymnastique de Crémines (salle n°2)**

ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver le budget 2011 du Syndicat des eaux du Raimeux (SER).
2. Discuter et approuver le budget 2011 du Syndicat scolaire du Grand Val.
3. Discuter et voter un crédit d'engagement pour l'assainissement de la conduite d'eau à la rue des Fleurs.
4. Discuter et approuver le budget 2011 de la Commune mixte de Crémines avec une quotité d'impôts de 1,74.
5. Divers et imprévus.

Dès le novembre 2010, le budget 2011 de la Commune mixte de Crémines peut être retiré auprès du secrétariat communal, le budget 2011 du SER et le budget 2011 du Syndicat scolaire du Grand Val peuvent y être consultés. Ils peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la Commune sous la rubrique "actualité".

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du district de Moutier, rue du Château 13 à 2740 Moutier, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

2746 Crémines, le octobre 2010

Le Conseil communal